Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260519-2026_038-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 19
Pouvoirs : 2
Votants : 20

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 13 mai 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-038

PRESENTS : M. BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, RYO Nathalie, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, PERION Erwan, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan

ABSENTS : CRUAUD Muriel donne pour voir à Odile PROVOST
RYO Audrey donne pouvoir à Patricia ETIENNE
TRICHEREAU Benoit
RICHARD Yvon

SECRETAIRE : PROVOST Odile

Objet : VIE ASSOCIATIVE - Demande de subvention exceptionnelle - Armoricaine football

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 19 mai 2026

Monsieur le Maire fait part de la demande de l'association « Armoricaine football », sollicitant l'aide financière de la Commune pour la mise en place d'un évènement le 14 mai 2026.

Cette association propose un tournoi de football international pour les joueurs de la catégorie U9 et U11. Le budget estimé de cette manifestation est de 30 000 €.

Considérant que cette association apporte une attractivité nouvelle à la commune et son territoire, la commission vie associative en date du 04 mai 2026 a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention pour la mise en place de son évènement 2026 d'un montant maximal de 800 €.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Municipal délibère par 20 voix pour (1 non-votant : Gwénola DELAUNAY) **ATTRIBUER** une subvention à l'association Armoricaine football, d'un montant de 800 euros pour l'organisation tournoi de football international pour les joueurs de la catégorie U9 et U11 du 14 mai 2026.

Le Maire
Jean François BREGER

MAIRIE DE PEAULE
Morbihan